# VILLE DE SAINT-DENIS

## DIRECTION DU COMMERCE

### FORMULAIRE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

**Occupation temporaire du domaine public – Installation de food-truck**

**Événement : World with Women – mardi 13 octobre 2026**

**Place Jean Jaurès de 9h à 17h**

## 1. OBJET DE LA DEMANDE

Dans le cadre de la publicité préalable à la délivrance d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public, le présent formulaire permet aux opérateurs économiques intéressés de transmettre les informations nécessaires à l'instruction de leur demande.

La présente manifestation d'intérêt **ne vaut pas autorisation d'occupation du domaine public**.

L'installation et l'exploitation du food-truck ne pourront intervenir qu'après délivrance de l'autorisation par l'autorité compétente et sous réserve du respect des prescriptions qui pourront être imposées.

# 2. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

**Raison sociale :**
.....

**Nom commercial / enseigne :**
.....

**Forme juridique :**
☐ Micro-entreprise / entreprise individuelle
☐ SARL
☐ SAS / SASU
☐ Association
☐ Autre : .....

**N° SIRET :**
.....

**Adresse du siège :**
.....
.....

**Nom et prénom du représentant légal :**
.....

**Fonction :**
.....

**Téléphone :**
.....

**Adresse électronique :**
.....

# 3. CARACTÉRISTIQUES DU FOOD-TRUCK

**Nom / modèle du véhicule :**
.....

**Immatriculation :**
.....

**Dimensions du véhicule installé :**

- Longueur : ..... m
- Largeur : ..... m
- Hauteur : ..... m

**Surface totale occupée, y compris éventuels équipements annexes :**
..... $m^2$

**Photographie du food-truck jointe :**
☐ Oui ☐ Non

# 4. ACTIVITÉ ET OFFRE COMMERCIALE

**Type de restauration proposée :**
.....

**Description de l’offre proposée :**
.....
.....
.....

**Fourchette de prix :**
.....

**Menu / carte joint(e) :**
☐ Oui ☐ Non

# 5. BESOINS TECHNIQUES

## Électricité

☐ Aucun besoin électrique
☐ Raccordement électrique nécessaire
☐ Groupe électrogène

**Puissance électrique nécessaire :**
..... kW

**Type de raccordement / prise nécessaire :**
.....

Tout raccordement au réseau électrique éventuellement mis à disposition devra être préalablement validé par le service compétent et respecter les prescriptions de sécurité applicables.

## Autres besoins

**Arrivée d'eau :**
☐ Oui ☐ Non

**Évacuation / gestion des eaux usées :**
.....

**Gestion des déchets produits par l'activité :**
.....

**Utilisation de gaz :**
☐ Oui ☐ Non

**Autres contraintes ou besoins techniques :**
.....

L'implantation définitive sera déterminée par les services compétents et pourra être modifiée en fonction des contraintes de sécurité, de circulation, d'accessibilité, de réseaux et d'organisation de l'événement.

Le food-truck et ses équipements devront notamment :

- ne pas entraver la circulation des piétons ;
- ne pas empêcher l'accès aux bâtiments et équipements ;
- maintenir libres les accès nécessaires aux services de secours ;
- respecter les éventuelles voies ou zones de sécurité ;
- respecter les prescriptions techniques qui seront communiquées par les services compétents.

# 6. EXAMEN DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Dans l'hypothèse où le nombre de manifestations d'intérêt serait supérieur au nombre d'emplacements disponibles, les demandes seront examinées au regard notamment :

- de l'adéquation de l'offre proposée avec l'événement ;
- de la qualité et de la diversité de l'offre alimentaire ;
- de la capacité de l'opérateur à respecter les contraintes techniques du site ;
- de la conformité administrative du dossier ;
- des dimensions et caractéristiques techniques et esthétique du véhicule ;
- des contraintes liées à l'implantation et au raccordement électrique.

# 7. REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

L'occupation du domaine public est susceptible d'être soumise au paiement d'une redevance d'occupation du domaine public, conformément aux tarifs en vigueur applicables sur le territoire communal, à savoir : 103€/u/journée

**Le candidat reconnaît avoir été informé du principe de cette redevance :**

☐ Oui

# 8. PIÈCES À FOURNIR

Le présent formulaire doit être accompagné, dans la mesure du possible, des documents suivants :

☐ Extrait Kbis ou justificatif d'immatriculation au Registre national des entreprises

☐ Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité

☐ Pièce d'identité du représentant légal

☐ Copie de la carte grise du véhicule

☐ Photographie récente du food-truck

☐ Présentation de l'offre / menu

☐ Documents ou justificatifs relatifs aux obligations sanitaires applicables à l'activité

☐ Attestation de formation à l'hygiène alimentaire, lorsqu'elle est requise

# 9. DÉCLARATION ET ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné(e),

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

agissant en qualité de .....

pour le compte de .....

déclare :

- l'exactitude des renseignements communiqués dans le présent formulaire ;
- être habilité(e) à représenter l'entreprise ou la structure indiquée ci-dessus ;
- disposer des autorisations, assurances et documents nécessaires à l'exercice de l'activité envisagée ;
- respecter l'ensemble des réglementations applicables à mon activité, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de réglementation alimentaire ;
- respecter les prescriptions qui pourraient être fixées par les services municipaux ;
- maintenir libre les accès nécessaires à la circulation et aux secours ;
- assurer la propreté de l'emplacement occupé et l'évacuation des déchets liés à mon activité ;
- ne procéder à aucune installation avant délivrance de l'autorisation d'occupation du domaine public.

Je reconnais également que le dépôt du présent formulaire ne constitue pas une autorisation d'occupation du domaine public et ne garantit pas la délivrance d'une AOT.

Fait à : .....

Le : .....

**Nom et qualité du signataire :**
.....

**Signature :**

# 10. TRANSMISSION DU DOSSIER

Le présent formulaire, accompagné des pièces justificatives demandées, doit être transmis :

**Par courriel à :** jerome.de-oliveira@saintdenis.fr

**Au plus tard le :** vendredi 9 octobre 2026 à 12h00

Compte tenu du délai particulièrement contraint, les dossiers incomplets ou transmis hors délai pourront ne pas être examinés.

La délivrance éventuelle de l'AOT reste notamment subordonnée à la vérification de la conformité administrative et technique du dossier ainsi qu'aux contraintes de sécurité, de circulation et d'implantation constatées par les services compétents.